



**Fraternité des
policiers et policières
de Montréal**

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

« Le projet de loi 3 est uniforme mais le nôtre va cesser de l'être »

Yves Francoeur

Montréal, le jeudi 3 juillet 2014 - Dès le vendredi 4 juillet à 15 h, les policiers et policières de Montréal porteront la casquette rouge ainsi que le jeans ou un pantalon de couleur pour rappeler sur une base quotidienne au gouvernement et au maire Coderre que le projet de loi 3 sur les régimes de retraite est totalement inacceptable.

« Notre régime de retraite n'est pas déficitaire, il est excédentaire ! Mais le projet de loi 3 ne s'embarrasse pas de ce détail » a ironisé le président de la Fraternité des policiers et policières de Montréal, Yves Francoeur, qui dénonce un projet de loi sans nuances et sans respect pour les tâches et les choix historiques des différents groupes de travailleurs et de travailleuses. « Le projet de loi 3 vient saccager l'historique de rémunération globale et la confiance contractuelle entre les parties » déplore Yves Francoeur, qui y voit également une tentative de diversion : « Monsieur Coderre s'est déjà qualifié de *new sheriff in town*, alors pourrait-il nous dire exactement où est le demi milliard de dollars de congé de cotisation dont les policiers ont fait bénéficier la Ville entre 1997 et 2007 ? Cet argent vaudrait aujourd'hui 825 millions \$ ».

« On veut augmenter la cotisation de chaque policier de Montréal de 114\$ par semaine, soit l'équivalent de 6000\$ par année, alors que notre fonds de pension est en surplus » s'étonne Yves Francoeur, qui estime complètement aberrant l'approche *taille unique* du projet de loi 3. « Le projet de loi 3 prévoit une parodie de négociation alors que la libre négociation est nécessaire » ajoute-t-il.

De plus, la Fraternité rappelle que le maire Coderre déclarait en octobre 2013 qu'il voulait *y aller étape par étape, régime par régime, parce qu'un régime de pompiers ou de policiers, ce n'est pas la même chose que les cols bleus et les cols blancs*. Maintenant élu, le maire Coderre soutient au contraire un projet de loi sans nuances en noircissant le portrait de façon uniforme. « Il faut que le tir soit rectifié parce que ce n'est pas aux policiers et aux policières de Montréal de payer pour l'incompétence d'une Ville dont les élus ont de meilleurs fonds de pension que les nôtres» conclut Yves Francoeur.

-30-

Renseignements: Martin Desrochers
Directeur des communications et de la recherche
Fraternité des policiers et policières de Montréal
514 527-4161 / Cell : 514 913-0708